

# AFAPI

Association fribourgeoise des agriculteurs  
pratiquant une agriculture respectueuse  
de l'environnement et des animaux

Freiburgische Vereinigung der  
umwelt- und tiergerecht  
produzierenden Landwirte

**FIPO**

Grangeneuve - 1725 Posieux

☎ 026/305 59 21/22/23

Fax 026/305 59 29

E-Mail [info@afapi-fipo.ch](mailto:info@afapi-fipo.ch)

[www.afapi-fipo.ch](http://www.afapi-fipo.ch)



Organisme  
d'inspection  
accrédité

Grangeneuve, en avril 2010

## Taxes de contrôle 2010 (Décisions de l'assemblée générale de l'AFAPI du 03.02.2010)

### Labels privés et AQ-Viande Suisse

Pour des questions d'équité de traitement entre tous les producteurs sous label et/ou AQ-Viande Suisse, **une taxe de contrôle annuelle** est facturée indépendamment du contrôle effectué durant l'année ou non.

<b>Suisse Garantie</b>	Fruits, légumes, pdt, colza, tournesol, céréales – Taxe de contrôle	Fr. 40.-
<b>IP-Suisse</b>	Exigences de base	Fr. 30.-
<b>IP-Suisse production végétale</b>	– Céréales	Fr. 80.-
	– Colza	Fr. 80.-
	– Céréales et colza	Fr. 120.-
	– Pommes de terre	Fr. 100.-
<b>IP-Suisse Viande</b>	– Taxe de contrôle (1 <sup>ère</sup> catégorie*)	Fr. 100.-
	– Par catégorie* supplémentaire	Fr. 30.-
<b>AQ-Viande Suisse</b>	– Taxe de contrôle	Fr. 30.-

\* catégories = bovins, porcs, moutons, volaille

### SwissGAP

<b>SwissGAP</b> (Suisse Garantie inclus)	Fruits, légumes, pdt – Taxe de base – Taxe par heure de présence du contrôleur sur l'exploitation	Fr. 250.- Fr. 60.-/h
---	---	-------------------------

En cas de non conformités, le contrôle SwissGAP peut comprendre deux (voir plusieurs) visites pour vérifier les mises en conformité dans les délais.

Visite(s) supplémentaire(s) en cas de délais de mise en conformité	– Taxe de base (par visite) – Taxe par heure de présence du contrôleur sur l'exploitation	Fr. 50.- Fr. 60.-/h
---	--	------------------------

Les contrôles SwissGAP seront facturés sur la base des rapports de travail établis lors des visites.